

Assemblée annuelle HQE Performance – 24 Mars

Discours de Michel HAVARD, Président de l'Association HQE « Lancement des nouveaux axes d'innovation collaborative »

Mesdames et Messieurs,

Cette assemblée annuelle HQE Performance a été pour notre association l'opportunité de partager avec vous les avancées de ce programme d'innovation collaborative.

Comme cela a été rappelé, HQE Performance porte cette ambition collective de permettre à notre secteur de disposer de « métriques » communes qui nous permettent de définir et d'évaluer, de façon universelle, un bâtiment durable.

Pourquoi avons-nous besoin d'une métrologie, d'indicateurs, d'outils de mesure ?

Cette métrique nous permettra tout d'abord que nous « comptions » tous la même chose et de la même façon.

En partageant une même règle du jeu, nous nous assurons d'une « saine compétition » entre professionnels et d'une compréhension facilitée par les utilisateurs sur les performances obtenues. Cela facilite également la capitalisation et le retour d'expérience à grande échelle.

Car l'enjeu n'est pas de compter pour compter mais de « compter pour savoir » et par conséquent « de savoir pour agir ».

C'est en cela que nous sommes convaincus que « HQE Performance » est un réel accélérateur de la construction durable.

Tout au long des interventions et des débats qui se sont tenus cet après-midi, chacun a pu constater que notre programme « HQE performance » enregistre déjà des résultats visibles tant au niveau méthodologique que de l'influence tangible qui s'est développée.

Qui aurait cru qu'à peine 5 ans après le lancement de ce qui n'était alors que quelques idées avant-gardistes :

- Que certains acteurs généralisent la mesure de la qualité de l'air intérieur à réception des bâtiments, ce qui à l'époque, je le rappelle, paraissait impossible à bien des égards
- que la performance des bâtiments neufs, qui recouvre notamment -énergie-carbone-déchet-eau, via l'ACV, fasse l'objet très bientôt d'un référentiel des pouvoirs publics

Ce travail collaboratif nous a amené également à une étape historique pour l'Association HQE, je veux parler de l'adoption en Mai 2105 d'un nouveau cadre de référence : le bâtiment durable pour tous, en lieu et place des 14 cibles.

A l'heure des transitions énergétiques, environnementales, sociétales et numériques, vous le savez mieux que personne, le bâtiment est en pleine mutation et devrait connaître d'importantes évolutions.

Ce nouveau cadre de référence, et ses déclinaisons opérationnelles, est destiné à accompagner le secteur pour concevoir, construire, rénover et exploiter des bâtiments en conjuguant 4 engagements :

- Respect de l'environnement
- Performance économique
- Qualité de vie
- et Management responsable

Bien évidemment, avec ce cadre de référence nous avons ouverts de nouveaux sujets où la connaissance et la maturité des pratiques sont différentes de celles des cibles que nous pratiquons depuis près de 20 ans.

C'est pour nourrir ces « changements » que nous avons décidé de renforcer le programme « HQE Performance » par de nouveaux axes d'innovation que j'ai le plaisir de vous présenter ce soir.

Ces nouveaux axes d'innovation sont au nombre de 6.

Pour introduire le premier axe, je voudrais rappeler que l'économie circulaire est une des réponses attendue pour relever les défis environnementaux actuels.

Comme vous le savez, cette économie circulaire se distingue de notre économie classique :

- en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental,
- en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits, services et ouvrages.

A travers l'utilisation des ACV Bâtiments, nous apportons déjà une réponse significative pour évaluer les effets de l'économie circulaire au niveau d'un bâtiment.

Dans ce changement de paradigme, il nous a paru important de porter une attention particulière au thème de la « Mutualisation et l'économie de la fonctionnalité ».

Il s'agit d'un sujet nouveau qui réinterroge nos pratiques, nos modèles juridiques et financiers.

Il s'agit également d'un sujet à fort potentiel de réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments tout en continuant de proposer une bonne qualité de vie aux usagers.

Nous espérons ainsi contribuer à identifier et lever toutes les barrières que pourrait rencontrer cet axe d'innovation majeur.

La « Mutualisation et l'économie de la fonctionnalité » est donc le premier des 6 nouveaux axes d'innovation que notre association souhaite promouvoir.

Le deuxième axe d'innovation concerne la « contribution au développement économique territorial ».

Avec le cadre de référence du bâtiment durable, nous avons pris un engagement de Performance économique bien que les références en la matière soient encore balbutiantes.

Vous en conviendrez, le sujet le plus mature est celui du coût global.

C'est pourquoi les nouveaux référentiels de certification HQE l'intègrent d'ores et déjà pour l'habitat et l'intégreront pour le non résidentiel dès la sortie de la nouvelle offre de CERTIVEA en juin prochain.

De nombreux sujets restent cependant à développer.

Parmi ceux qui s'imposent, nous avons donc choisi de mesurer la « contribution au développement économique territorial » parce que les collectivités locales en ont besoin.

Nous devons les aider à identifier et soutenir des projets créateurs d'emploi, d'attractivité économique et qui stimulent la capacité d'innovation des professionnels territoriaux.

Le troisième, le quatrième et le cinquième axe d'innovation concernent « la qualité de vie »

Vous le savez, HQE place depuis toujours l'Homme au cœur du projet.

C'est la raison pour laquelle, notre association, dans son nouveau cadre de référence, a largement élargi l'approche, désormais incontournable des questions de santé et de confort dans les bâtiments HQE, à d'autres enjeux que sont les services, le « vivre ensemble » et la gestion des risques.

Ces troisième, quatrième et cinquième axe d'innovation sont donc :

- la qualité de l'environnement de travail
- les bâtiments et réseaux connectés
- et la résilience et l'adaptation au changement climatique.

Avec le sixième et dernier axe d'innovation, nous avons décidé d'élargir notre programme « HQE Performance » à une nouvelle échelle, celle des quartiers.

Je vous rappelle que notre association embrasse cette thématique depuis plus de 10 ans avec « HQE aménagement ».

Nous avons jusqu'à présent privilégié une démarche centrée sur le management de projet.

Grâce à cela, nous disposons maintenant de retours d'expérience sur les objectifs et indicateurs qui ce sont données eux même les acteurs des projets en certification.

Parallèlement, la demande de quartiers à énergie positive, bas-carbone, de réseaux intelligents, communicants, est apparue traduisant ainsi une demande de performances.

Pour ces raisons, les acteurs de l'aménagement ont aujourd'hui besoin de « métriques » communes et HQE performance, avec son expérience de l'innovation collaborative, compte bien les accompagner.

Voilà Mesdames et Messieurs les six nouveaux axes d'innovation « HQE Performance » qui viendront compléter ceux déjà en œuvre.

Pour que nos productions soient en phase avec les attentes et les capacités d'action des acteurs, nous avons décidé de confier l'animation de ces nouveaux chantiers d'innovation à des professionnels reconnus pour leur engagement au service du développement durable.

J'ai donc le plaisir de vous présenter ce soir, en leur demandant de me rejoindre à la tribune, les deux premiers pilotes de cette nouvelle feuille de route :

- Alain Cauchy, Directeur du patrimoine du groupe SNI sur le thème « résilience et adaptation climatique »
- Et François Berthier, Directeur de l'environnement de travail de Technip, Secrétaire Général adjoint de l'ARSEG en charge du Pôle prospective sur le thème « qualité de vie au bureau »